



Association pour la Promotion du Longdoz

Comité de quartier ASBL - n° Entreprise B.0450.306.365

Président : Dheur Olivier -rue Grétry 2a/121- 4020-Liège

Tél-rép. : 0485/74.16.13 ou 04/341.14.10 (S.Floège)

Compte bancaire ING : BE86-340032816350- BBRUBEBB

apl.liege.longdoz@gmx.com



Réunion du Comité de Quartier du mardi 16 Novembre 2010

Présents : M. Brichard, J.Cl. Coumans, O. D'heur (Président-à la fin), S. Floège, R.-M. Grayet, A.-M. Meunier, L. Pipers (conseils) - E. Basset, Ch. Bougard, M. Demarneffe, Y. Demeuse, E. et O. Discry, J. Fabry, M. Giacomelli, Ph. Laran, Cl. Lesage, J. Robache, A.-M. Veiten, M.-L. Verlaine.

Invités présents : Mme Tasiaux, M. Antunes, de Neo Reno.

Représentant du Commissariat présent : V. Hendrick

Excusés Conseil : O. D'heur (venu en fin de réunion) ; R. Dujardin, J. Henrion, L. Iacono, V. Janssen.

Excusées : B. Georges, Cl. Jongmans, T. Jamin.

Animation : S. Floège.

1/ Approbation du P.V. de la réunion du 19 octobre 2010

Le PV est approuvé.

* Mme Meunier souligne qu'elle était excusée.

2/ Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3/ Sécurité abordée avec le représentant de notre Commissariat

Problèmes de parking : rue des Forries, notamment liés aux travaux au n° 40 -emplacements riverains squattés (près clinique vétérinaire).

Problèmes trottoirs : panneaux tombés r. Forries, taque de gaz, rue Remouchamps, coin rue Grétry-rue des Champs (barrières en bord de route insécurisées) : + encombrements : coin rue Villette-Grétry : dépôts, graisse - devant Point-Chaud : poubelles.

Circulation : Camions contre-sens côté Forries.

Eclairage : Remouchamps ok, rue Villette 39, une lampe capricieuse.

Zone livraison : il en existe une à l'entrée de la rue Lairesse.

M. Hendrick pose questions : Pour quelle raison ? pas de panneau ? par négligence ? pour raccourci ? pris contact avec le service du gaz ? Qu'en dit l'agent de quartier ? Squat rue des Champs-Grétry ? Combien de temps restent les dépôts, comment partent-ils ?

M. Hendrick passera quai de la Boverie et au Point-Chaud. Nous informe que les patrouilles se feront maintenant de 11h à 20h début décembre, et ajoutera patrouilles plus typiques fin d'année.

Il a demandé, début décembre, une sensibilisation, puis une répression pour les véhicules stationnés dans le voisinage des rues Villette, Magis, Deveux, Robertson. Quelqu'un rencontrera le Directeur de St Louis pour l'informer de l'opération (à noter que l'on peut contacter la médiacité pour tarifs parking pour regroupement) (exple : 7J/7J-24h/24h : 50 €/mois/si groupe - autre vécu : 40 €/15Jours/1pers.).

4/ Madame Tasiaux, Monsieur Antunes : PEB : Performance Energétique du Bâtiment - Néo Réno : bureau d'étude et de Conseil.

Présentation sur Power Point. Pourquoi évaluer cette performance énergétique ? (ici, en Région Wallonne).

La matière première explose dans ses prix, elle s'épuise, la pollution augmente; l'immobilier aura ainsi plus de valeur.

Directive européenne : Depuis mai 2010 : cette législation s'adresse aux nouvelles constructions, grosses et petites rénovations (qui demandent permis d'urbanisme).

Les mesures : K : = capacité à être hermétique-niveau d'isolation thermique; plus le K est petit, plus la perte d'énergie est petite : l'idéal : arriver à 45 K, en sachant qu'une maison familiale classique est à 260 K, (chauffage, eau, électricité) et qu'une maison passive va vers 15 K.

Mme Tasiaux nous parle de toutes les mesures (R U Umax KWH/m2....).

La maison unifamiliale moyenne, actuellement utilise 28.800 à 30.000 L/mazout par an, soit 28 à 30 L/mazout/m2 de surface plancher. Les exigences actuelles sont de 17L/mazout/m2 de surface plancher.

Nécessité (à partir de janvier 2011- si permis d'urbanisme avant 1^{er} Déc.1996) avant la vente, de fournir un Certificat Energétique (Rég.Wal.) (valable 10 ans-à partir de 400 €...), ou un Audit Energétique (valable 5 ans, à partir de 600 €..).

Ces certificats peuvent influencer le marché...et visite des inspecteurs si nouveaux gros travaux ou nouvelle construction : A++ les meilleurs points, et G, le plus bas...

On peut retenir l'importance de l'impact :

- . isolation toit, murs, châssis - 30-50 %
- . choix chauffage, ventilation - 20-30 %
- . procédure d'eau chaude, eau de pluie - 5-10 %
- . production d'électricité - 5-10%

Aides de la Région Wallonne et de la Ville de Liège, primes de réhabilitation, prêt social wallon, déduction fiscale, notamment pour l'entretien de la chaudière.

Renseignements auprès de Anne Tasiaux - Neo Reno - 0489/60.29.44 - info@neorenon.be

4/ Salle Gaston Deckers

Cérémonie ce dimanche 21 après-midi, à Cointe : la Salle de sports-basket- portera le nom de Gaston Deckers, en sa mémoire. Nous avons une pensée pour Gaston Deckers.

5/Divers - Tour de table

- . Question posée quant à l'implication du Comité de quartier dans le débat "Le Tram à Liège".
- . Manquent signaux routiers Pont Kennedy : cela dépend du "Met".
- . Week-end artisanat rue d'Harscamps au Bois Clair.
- . Opération lumières du Gracq : équiper les cyclistes non éclairés, d'un kit éclairage avant-arrière : opération menée aussi coin rue Grétry-rue Libotte.
- . Peuple Et Culture asbl a besoin de compost pour ses jardins suspendus.
- . Le CCCQ : se remet en route : 9 comités de quartier dans le CA, 2 AG/an, voir membres cotisants.
- . Travaux en vue : descente du Pont Kennedy, vers les Chiroux : les bus prendront la rampe; aménagements dans le coin : la descente, place du XX août, plus du parking.
- . Place Henriette Brenu : pas de nouvelle à propos du banc qui devait y être installé.
- . Re-tour de table avec la liste des bénévoles pour le déjeuner Oxfam.

6/ Olivier, président, revient de sa formation d'éducomposteur

a). Nous informe : St Louis Amercoeur aurait une maison à mettre à disposition...

M. Lesage est formellement intéressé ("C'est notre quartier"), et prêt à la visiter rapidement; il a entendu qu'une personne cherche un local pour trier des vêtements qu'elle enverrait au Maroc.

Jean Fabry pense à une école de devoirs, M. Lesage aussi. C'est une maison que l'École propose de mettre à disposition du quartier : on entend aussi que Télé Services serait à la recherche d'un local.

b). Nous fait aussi rapport de l'atelier urbain sur le tram : Le Ministre Henry chargé de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité douce, consulte des conseillers communaux, CCATM, des techniciens, comités de quartier, associations de commerçants, acteurs économiques, sociaux ou culturels.

Hiérarchisation : 1/Tram, 2/Bus à haut de niveau de service (BHNS/20km/h), 3/bus axe fort (ceux d'aujourd'hui : on leur donnera plus de priorité (cf vers Fléron), 4/la Desserte de base -12/16Km/h (priorité plus ponctuelle, par ex. aux carrefours).

Tram avantages : ne dégrade pas les voiries, circule sur pavés et surfaces vertes.

Pour 2017/2018 : Coronmeuse en priorité (pour l'exposition internationale (qui n'est pas encore attribuée à Liège);

Tram : ligne-Jemeppe : Basse campagne (ligne politiquement figée, le citoyen n'a rien à dire sur son tracé). Si nous voulons un tram en rive droite nous devons prouver que c'est faisable, pour eux cela ne l'est pas.

Budget : 500 millions pour le tram uniquement (pas pour BHNS ou l'aménagement de parcs-relais), en ce compris le réaménagement de façade à façade. Ces 500 millions sont un accord de principe, peut-être moins cher, peut-être plus cher. Ce budget n'a pas encore été débloqué. Ce sera à charge du prochain gouvernement. Ces 500 millions couvrent l'étude préalable. L'investissement matériel sera effectué par le privé qui construira l'axe et le dépôt pour ensuite mettre l'outil à disposition du TEC pendant 30 ans. Après ces 30 années : propriété de la Région. Vu le montant : appel d'offre européen. BHNS : 3 lignes fixées par les techniciens (on peut en rajouter ou même en transformer en axe de tram) 1) Sart-Tilman-Standard, 2) Chênée-Vennes-Guillemins et 3) Droixhe-St-Lambert-Burenville-Ans (ligne pouvant être transformée en axe tram)

Trains : on ne peut pas compter sur le groupe SNCB. Il faut avancer sans eux.

FIN